



A adresser à Diot Montagne Assurance
(B.P.19 - 73704 Bourg-Saint-Maurice cedex)
par courrier uniquement, dans les 8 jours suivant l'accident.

Attention : pour les demandes de remboursement de forfaits, se reporter au paragraphe 2.1.

Déclaration de sinistre Carré Neige Alpin

Nom, prénom :
Date de naissance : Sexe : masculin féminin
Adresse :

Code postal : Localité :
Pays : Tél. :
E-mail :

Nom et adresse de votre régime de santé obligatoire :

Avez-vous une mutuelle ? oui non
Si oui, nom et adresse de celle-ci :

Nature du sinistre : accident autre
Date de l'événement : Heure :
Station :

Circonstances de l'événement :

Avez-vous été secouru(e) ? oui non
Par quel moyen :

Avez-vous été transporté(e) vers un centre médical ? oui non
Si oui, lequel :
Par quel moyen :

L'accident a-t-il été causé par un tiers ? oui non
Si oui, nom et adresse de cette personne :

Nom(s) et adresse(s) des témoins (en cas d'accident causé par un tiers) :

Fait à : Le :

Signature :



L'assuré est expressément informé de l'existence et déclare accepter le traitement automatisé des informations nominatives et personnelles recueillies auprès de lui par l'Assureur, les Courtiers (et leurs mandataires) dans le cadre de l'Assurance «CARRÉ NEIGE ALPIN». Il est expressément rappelé que, conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 06 janvier 1978 - modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, la fourniture de ces informations est obligatoire car nécessaire à l'obtention de ses garanties. Ces informations sont destinées exclusivement à l'Assureur, au Courtier et à leurs partenaires contractuels concourant à la réalisation de cette gestion. Par ailleurs, les assurés sont informés que les conversations téléphoniques qu'ils échangeront avec EUROP ASSISTANCE FRANCE pourront faire l'objet d'un enregistrement dans le cadre du suivi de la qualité des services et de la formation des personnels. Ces enregistrements seront conservés pendant une durée de 2 mois. Les assurés pourront s'y opposer en manifestant leur refus auprès de leur interlocuteur. L'assuré dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des informations le concernant en contactant : EUROP ASSISTANCE - Service "Remontées Clients" - 1 Promenade de la Bonnette - 92633 Gennevilliers cedex